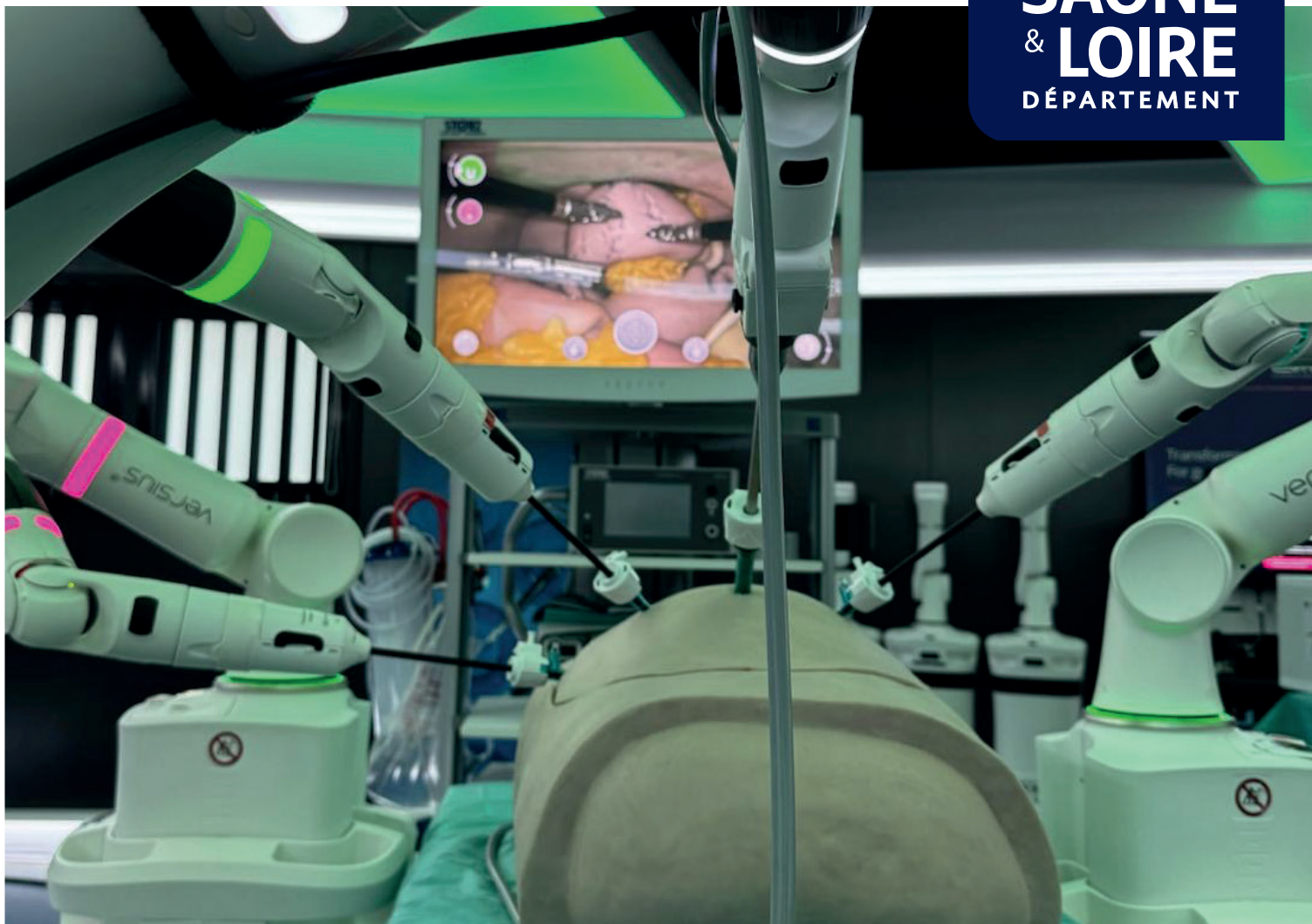


POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

SANTÉ

1,8 MILLIONS D'EUROS

POUR UN ROBOT À L'HÔPITAL

JEUDI 7 MARS 2024 - CHALON-SUR-SAÔNE

SANTÉ

1,8 MILLIONS D'EUROS

POUR UN ROBOT À L'HÔPITAL

La santé est la préoccupation première des Français, et majeure pour le Département de Saône-et-Loire, même si ce sujet ne relève pas de ses compétences initiales. Après la création du centre départemental de santé qui a permis le recrutement de près de 80 médecins, la majorité du président André Accary va plus loin en aidant aujourd'hui la médecine publique en milieu hospitalier. Là encore, le Département se positionne comme un soutien majeur en intervenant une nouvelle fois dans ce domaine, en complémentarité de la Ville de Chalon-sur-Saône.

Le Président André Accary fait de la santé une priorité. Le recrutement et le salariat des médecins n'a de cesse depuis 2017, lorsque le centre départemental de santé a été créé pour lutter contre la désertification médicale. Attirer de nouveaux professionnels de santé, c'est disposer d'une médecine qualitative, attractive, c'est pouvoir accueillir des internes et leur donner envie de travailler en Saône-et-Loire. C'est aussi trouver des solutions pour pallier l'absence de faculté de médecine dans le département. Si les médecins du centre départemental de santé acceptent de donner de leur temps pour former des futurs médecins et leur montrer qu'il fait bon vivre en Saône-et-Loire, s'appuyer sur des initiatives fait partie des pistes à explorer.

Aussi, lorsque l'association pour la recherche médicale en Saône-et-Loire (ARMSL) a été fondée en 2021 à l'initiative du médecin réanimateur chalonnais Thomas Maldiney, soutenu par ses collègues refusant, comme lui, la fatalité en matière de déserts médicaux, le Département a vu là une possibilité d'attractivité médicale pour la Saône-et-Loire, pour les médecins et futurs médecins.

En offrant en 2023 une aide de 240 000 € à l'ARMSL (200 000 € pour l'achat du matériel et 40 000 € pour créer une bourse de recherche), la collectivité départementale a permis de nouer un partenariat solide entre le Département, le CHU de Dijon, les CH de Chalon et Mâcon, la faculté de médecine de l'Université de Bourgogne. Et de s'inscrire dans les mêmes ambitions que l'ARMSL.



Thomas Maldiney

Avec ce partenariat, inédit pour le Département de Saône-et-Loire, de nouveaux champs d'action peuvent en effet maintenant être explorés pour faire de la Saône-et-Loire un territoire attractif pour les médecins, mais aussi imaginer des perspectives universitaires novatrices et inattendues.

Ce nouveau soutien départemental, **sous la forme d'un prêt de 1,8 millions d'euros au Centre hospitalier William Morey**, pour l'achat d'un robot de chirurgie, va permettre d'enrichir l'offre du plateau technique financé par la Ville de Chalon-sur-Saône pour des interventions en chirurgie viscérale, urologique et gynécologique. Et donner ainsi à l'hôpital public un nouveau souffle.

Le Centre hospitalier de Chalon-sur-Saône est le site pivot du Groupement hospitalier territorial Nord de Saône-et-Loire avec 360 000 habitants. Ce type d'équipement est un élément d'attractivité indéniable pour les équipes : les internes, lors du choix de leur lieu de stage, sont de plus en plus attentifs à l'équipement ; et les médecins généralistes qui s'installent apportent une vigilance toute particulière à la présence d'un plateau technique de qualité, la robotisation de la chirurgie étant vitale pour les nouvelles pratiques.



L'ARMSL

Depuis le début de l'année 2022, les membres de l'Association pour la Recherche Médicale en Saône-et-Loire placent leur activité bénévole au service de la recherche médicale. Ils contribuent notamment à la constitution d'un réseau scientifique et citoyen en Saône-et-Loire, à l'acquisition d'équipements de dernière génération mais aussi à l'impulsion de projets de recherche médicale innovants.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9
07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr